

RÉSERVOIR KIAMIKA

Résumé de la diagnose du lac et dépistage du myriophylle à épis.

Le présent rapport met en lumière les observations effectuées au réservoir Kiamika, permettant de déterminer si le myriophylle à épis y est présent.

À la lumière des différentes observations, en date du 17 et du 19 août 2022, il est possible d'avancer que le réservoir Kiamika est toujours exempt de la plante envahissante.

Le réservoir Kiamika est un lac en bonne santé générale. Cependant, il s'agit tout de même d'un lac qui pourrait subir des effets néfastes dus à l'activité forestière dans son bassin versant.

Le réservoir Kiamika, quoique créé par la main de l'homme, représente un habitat exceptionnel pour l'ensemble des espèces piscicoles présentes.

- Les espèces piscicoles à privilégier:

- Les truites;
- Les ombles;
- Les dorés;
- La ouananiche;
- Le brochet;
- La perchaude;
- et autres.

Recommandations :

- Suivre les planifications forestières réalisées par le ministère dans le territoire du bassin versant afin de s'assurer que les cours d'eau sont bien pris en compte et protégés lors des coupes et des travaux de voirie forestière;
- Maintenir les efforts pour la restauration des bandes riveraines et l'entretien des systèmes épurateurs septiques puisqu'une partie des rives du lac est occupée par des terrains résidentiels.